

Après les fusions chez les opérateurs :
une autre feuille de route pour le Très haut débit ?

Table ronde 1

Après les fusions chez les opérateurs : une autre feuille de route pour le Très haut débit ?

- Olivier HENRARD, Secrétaire général - SFR
- Jérôme YOMTOV, Directeur général délégué - Numericable
- Maxime LOMBARDINI, Directeur général - Iliad / Free
- Didier CASAS, Secrétaire général - Bouygues Telecom
- Pierre LOUETTE, Directeur général adjoint - Orange

Animation : Patrick VUITTON, Délégué général de l'AVICCA



Patrick VUITTON, Délégué général de l'AVICCA

Merci Madame la Ministre. Comme l'a dit le Président ROME, les opérateurs sont présents et c'est sans doute un exercice un peu difficile. Je crois que c'est la première fois qu'ils sont à la même tribune depuis la décision prise par Vivendi. Dans cette phase intérimaire, puisque la reprise n'est pas encore effective, nous allons leur demander de nous éclairer sur les

engagements des opérateurs sur les déploiements privés mais également sur leurs intentions, parce certains d'entre eux répondent aux projets de collectivités pour exploiter des réseaux - un certain nombre d'affermages sont en cours et des procédures sont lancées par les collectivités -, et parce qu'ils sont clients des infrastructures publiques. 99% des abonnés au haut débit sont représentés à cette table et il s'agit de les faire passer au Très haut débit.

Nous allons leur demander un exercice délicat qui est de faire preuve d'un maximum de transparence pour que les collectivités puissent prendre les bonnes décisions et pour savoir s'il y a, en-dehors de l'approfondissement du Plan France Très haut débit qui a été présenté par la Ministre, et dont nous attendons des précisions cet après-midi et demain, des ajustements à faire, suite à ces mouvements.

Autour de cette table, Olivier HENRARD, Secrétaire général de SFR ; Jérôme YOMTOV, Directeur général délégué de Numericable ; Maxime LOMBARDINI, Directeur général d'Iliad / Free ; Didier CASAS, Secrétaire général de Bouygues Telecom et Pierre LOUETTE, Directeur général adjoint d'Orange. Commençons tout de suite par Olivier HENRARD : vous êtes dans une période intérimaire, encore aux commandes mais avec de nouveaux actionnaires qui vont arriver. Comment traverser cette période pour les trois sujets que j'ai évoqués, c'est-à-dire vos investissements propres, vos réponses aux projets de collectivités, et en tant que client de ces infrastructures publiques que nous construisons ?

Olivier HENRARD, Secrétaire général - SFR

Je voudrais tout d'abord rebondir sur les propos de la Ministre et dire à quel point nous sommes en phase avec l'axe de son discours qui consiste à souligner la nécessité d'un développement conjoint des usages et des infrastructures, et le rôle capital des collectivités publiques dans la stimulation du développement de ces usages.

Pour en venir plus précisément à la question, un premier mot pour expliquer très brièvement la séquence des dernières semaines puisque beaucoup de choses ont été dites et écrites à ce sujet, et un second mot qui adressera davantage l'objet immédiat de votre question, c'est-à-dire dans quelle mesure l'opérateur que nous nous apprêtons à créer sera, aux côtés des pouvoirs publics et des collectivités locales, un partenaire essentiel pour le développement du Très haut débit.

Sur les semaines écoulées et les quelques semaines à venir, les choses sont extrêmement simples. Nous avons le projet de créer un nouvel opérateur français global de télécommunications qui sera présent sur l'ensemble des marchés - le fixe, le mobile, le grand public et l'entreprise - et donc d'aligner face au leader historique Orange un challenger naturel sur l'ensemble des segments.

Cette décision que Vivendi a prise résulte d'un processus qui a été extrêmement transparent, puisque nous avons commencé par nous déterminer sur la base du projet industriel que je vous décrivais en deux mots. Nous avons fait le constat assez simple que, dans l'ensemble de l'Europe aujourd'hui, se dessine un rapprochement des opérateurs du Très haut débit fixe, notamment câblés, et des opérateurs du Très haut débit mobile, via un mouvement qui en définitive vient tirer les conséquences de la convergence des technologies et des usages. C'est dans ce mouvement que nous avons décidé de nous engager lorsque Vivendi a choisi la proposition de Numericable. Il s'agit clairement, non pas d'une stratégie défensive ou conservatrice, qui aurait été centrée sur le mobile, mais d'une stratégie offensive de déploiement sur tous les marchés et de coïncidence de la structure de l'opérateur avec la réalité des besoins et des comportements d'aujourd'hui.

D'autre part - deuxième élément qui nous a déterminé - nous avons estimé que le risque d'exécution de ce projet était relativement limité. D'autres projets avaient été envisagés et examinés avec beaucoup d'attention. Nous avons pensé que créer un opérateur qui aurait été dominant sur le marché mobile aurait été relativement risqué, car nous aurions probablement encouru des remèdes assez sévères de la part de l'Autorité de la Concurrence, tandis qu'à l'inverse, SFR et Numericable exercent des métiers complémentaires, ce qui permet de diminuer considérablement le risque d'exécution. Je dirais même que c'est un rapprochement qui a des vertus pro-concurrentielles, puisque nous allons créer par exemple dans le domaine de la télévision payante un véritable numéro 2 qui va venir challenger Canal, au bénéfice des consommateurs et des créateurs et dans le secteur de l'entreprise nous allons créer un véritable numéro 2 face à Orange.

S'agissant enfin du troisième élément qui nous a déterminés, c'est bien entendu celui de l'emploi. Les 2 500 salariés de Numericable et les 8 500 salariés de SFR ne font pas le même métier, ils font des métiers qui sont différents et complémentaires, il n'y a pas de doublons entre nous. Et nous en sommes à ce point persuadés que l'acheteur s'est engagé auprès des organisations syndicales et des représentants du personnel à ne procéder à aucun licenciement économique collectif pendant les 36 prochains mois.

Ce rapprochement ne sera effectif qu'à la fin de l'année puisque nous avons engagé à partir du mois d'avril la procédure nécessaire devant l'Autorité de la Concurrence pour obtenir l'autorisation de réaliser cette concentration et il va falloir compter encore environ 5 mois d'examen de notre dossier. Pendant cette période un peu particulière, nous demeurons plus que jamais des concurrents indépendants et nous déployons chacun notre stratégie.

S'agissant de SFR, cette stratégie ne bouge pas : dans le mobile nous couvrons déjà 99,3% du territoire, conformément à nos obligations réglementaires en 3G et 3G+ ; s'agissant de la 4G, nous sommes évidemment très au-delà des obligations réglementaires, puisque nous couvrons déjà 40% de la population ; s'agissant du Très haut débit fixe, nous poursuivons nos déploiements. Comme vous le savez, nous avons avec Orange un accord pour la ZMD qui comporte un calendrier extrêmement précis en la matière : pour les années 2012-2013-2014, le respect de ce calendrier ne comporte à ce stade aucun retard significatif au-delà de circonstances particulières temporaires. Aujourd'hui, nous avons au total 1 million 700 000 foyers éligibles à la fibre. S'agissant des RIP, je souhaite sur ce point rassurer pleinement la Ministre : nous sommes, nous demeurons et nous espérons demeurer le principal client et le principal opérateur des RIP en France via notre filiale SFR Collectivités. Nous opérons déjà 28 RIP en France et au début de l'année ont eu lieu un certain nombre de signatures extrêmement significatives : l'Oise, le Loiret, le Val de Marne et nous signerons la semaine prochaine celui d'Eure-et-Loir.

Donc, un choix industriel offensif pour le moyen et long terme et une poursuite dans l'immédiat, pendant la période intercalaire, de notre stratégie en matière de Très haut débit fixe et mobile. Pour ce qui est de l'avenir, notre idée est vraiment de créer un acteur majeur aux côtés des pouvoirs publics et des collectivités pour déployer le Très haut débit dans notre pays. De ce point de vue, je crois que la création de ce nouvel acteur, si elle est autorisée par l'Autorité de la Concurrence, est une excellente nouvelle pour le déploiement du Très haut débit.

Sur le mobile, je ne reviens pas sur le fait que nous sommes déjà très en avance. Je mentionne également le fait que nous avons conclu avec Bouygues Telecom un accord de mutualisation de nos réseaux mobiles qui est destiné à nous permettre de déployer encore plus vite que prévu la 4G sur l'ensemble du territoire et d'améliorer significativement la couverture et la qualité de service 3G sur les zones qui sont déjà couvertes. Cet accord de mutualisation va rentrer dans les toutes prochaines semaines dans une phase concrète de mise en œuvre.

Après les fusions chez les opérateurs :
une autre feuille de route pour le Très haut débit ?

S'agissant du fixe, pour la zone très dense nous avons quasiment achevé notre déploiement dans les grandes agglomérations. S'agissant de la zone moyennement dense, nous mettrons en œuvre notre accord avec Orange, nous n'avons évidemment aucune intention de le remettre en cause de quelque façon que ce soit. Donc les 2 millions 300 000 foyers que nous envisageons de couvrir et pour lesquels nous nous sommes engagés, nous les couvrirons. Nous avons déjà ouvert 33 villes à fin 2013 et nous en aurons ouvert une centaine à la fin du premier semestre 2014. Quant aux zones RIP, nous sommes bien entendu plus que jamais candidats pour en être les exploitants.

De façon plus générale, avec ce nouvel ensemble qui maîtrisera à la fois des réseaux fibre de SFR et les réseaux câblés déployés par Numericable, en créant un nouvel ensemble qui pourra s'appuyer sur un panachage de technologies, nous pourrons couvrir plus vite le territoire et notamment nous nous sommes fixé un objectif de 15 millions de prises à la fin 2020 pour la nouvelle entité, puisque nous pourrons nous appuyer à la fois sur les 10 millions de prises déjà déployées par Numericable et les quasiment 2 millions par SFR. C'est un nouvel ensemble qui disposera donc de moyens renforcés pour participer encore plus activement à la réussite du Plan Très haut débit, en conjuguant de façon pragmatique les différentes technologies à notre disposition.